



ÉCOLE COMMUNALE DU CENTRE
ÉCOLE À RAYONNEMENT MUSICAL
SECTIONS MATERNELLE ET PRIMAIRE

Service d'Accueil extrascolaire

Projet d'accueil

Rue du Doyenné 60

1180 Uccle

02/605.21.20

www.ucclecentre.net

Table des matières

- 1. Introduction*
- 2. Notre équipe*
- 3. Notre Pouvoir Organisateur*
- 4. Les objectifs généraux*
- 5. Les horaires*
- 6. L'organisation générale*
- 7. Le coût*
- 8. Les activités*
- 9. L'accueil*
- 10. Le dialogue*
- 11. La sécurité*
- 12. L'hygiène et la santé*
- 13. Les locaux*
- 14. Le matériel*
- 15. Les collaborations en interne*
- 16. Les vacances scolaires et d'été*
- 17. Les activités à Uccle*
- 18. Le règlement d'ordre intérieur*

Accueil extrascolaire - Projet d'accueil

1. Introduction

Le présent projet a été rédigé en collaboration avec l'équipe d'accueil. Il s'appuie sur les objectifs visés en la matière par l'ONE et le programme CLE de la commune d'Uccle.

Il est publié sur le site internet de l'école (www.ucclecentre.net) et est présenté aux parents au moment des phases d'information et d'inscription, en même temps que d'autres documents de référence (projet d'établissement, projet pédagogique, projet éducatif, règlement des études, règlement d'ordre intérieur).

Ce projet d'accueil concerne l'ensemble des élèves fréquentant l'école communale du Centre, de la classe d'accueil à la 6^{ème} année primaire ; il s'adresse donc à des enfants âgés entre 2.5 ans et 13 ans.

Dernière mise à jour : Juillet 2025

2. Notre équipe

Notre équipe d'accueillants extrascolaires se compose de 6 personnes :

- Marianna Falkowska (3/4 temps)
- Laura Orro (3/4 temps)
- Natalia Stanfield (3/4 temps)
- Fahimeh Zahmat Kesh (3/4 temps)
- Jul Dewit (3/4 temps)
- Juan Manuel Ferrero (3/4 temps)

L'équipe est dirigée par Monsieur Dominique Verlinden, directeur de l'école. D'un point de vue administratif, les accueillants extrascolaires sont en contact quotidien avec Madame Leïla Mebarki, la secrétaire de l'école. En tant qu'agents communaux, ils dépendent du Service de l'Education de la Commune d'Uccle par l'intermédiaire de Monsieur Martin Binon, coordinateur des garderies. Ils s'inscrivent dans un processus permanent de formation et participent aussi à des réunions/concertations régulières en interne.

3. Notre Pouvoir Organisateur

L'accueil extrascolaire de l'école du Centre s'inscrit pleinement dans le cadre du projet éducatif et pédagogique des écoles communales d'Uccle.

4. Les objectifs généraux

L'accueil extrascolaire poursuit les mêmes objectifs fondamentaux que l'école proprement dite. Comme cette dernière, il s'agit d'y transmettre aux enfants des valeurs intellectuelles, morales, culturelles et sociales dans le but de les aider à devenir des êtres libres, responsables, créatifs et solidaires, respectueux des particularités de chacun, conscients de leurs possibilités, ouverts au changement et capables de l'intégrer.

Au cours de ses discussions quant à l'élaboration de ce projet d'accueil, l'équipe a réfléchi aux valeurs qu'elle désirait transmettre aux enfants, en voici quelques-unes :



5. Les horaires

L'accueil extrascolaire de l'école du Centre est accessible tous les jours de 7h00 du matin à 18h30 le soir. Le taux de présence de nos accueillants évolue *crescendo* en début de journée et *decrecendo* en fin de journée, pour s'adapter au nombre croissant puis décroissant d'enfants présents. Les accueillants extrascolaires parfaitement intégrés à l'équipe éducative, exécutent également des prestations en cours de journée scolaire (soutien en classe, excursions, natation, école du dehors, aide lors des séances de psychomotricité, gestion de l'après-sieste, gestion de la bibliothèque, remplacements, ateliers divers, ...).

En périodes extrascolaires, le taux d'encadrement est très variable : au pic de la journée, il ne dépasse pas 25 enfants par accueillant.

6. L'organisation générale

Les accueillants extrascolaires, quoique tous polyvalents, ont des attributions les plus fixes possibles quant aux enfants dont ils ont la charge. Certains s'occupent exclusivement des enfants de la section maternelle et d'autres de la section primaire. Il va de soi que cette organisation favorise une meilleure connaissance de chaque enfant, le développement d'une relation de confiance avec celui-ci et ses parents.

Toute information ou communication peut se faire via le secrétariat 02/605.21.20 ou centre.secretariat@uccle.edu.brussels ou via le GSM du service d'accueil extrascolaire : 0473/28.33.74

Le matin - En maternelle

Trois groupes sont constitués dès 8h :

- Les enfants d'accueil avec leur puéricultrice,
- Les enfants de 1^{re} maternelle avec leur puéricultrice,
- Les enfants de 2^e et 3^e maternelles avec un accueillant.

A 8h30, les accueillants participent conjointement avec les institutrices maternelles à la période d'accueil en classe. Cette période d'une demi-heure (jusqu'à 8h45) permet d'accueillir les enfants et leurs parents, en classe, dans un climat propice à la sérénité et aux échanges.

Le matin - En primaire

Un accueillant est présent et reçoit les premiers enfants dans un local spécifiquement réservé à l'accueil extrascolaire. Dès 8h10, cet accueillant est secondé par un enseignant qui le rejoint à la cour de récréation et l'assiste dans l'accueil des enfants avant l'entrée en classe.

L'après-midi - En maternelle

Dès la fin des classes, la prise en charge des enfants est gérée par quatre accueillants. Deux d'entre eux s'occupent des enfants des classes d'accueil et de 1^{re} maternelle, accompagnés des deux puéricultrices qui assurent la transition. Deux autres accueillants prennent en charge les enfants des classes de 2^e et 3^e maternelles. L'après-classe débute par le goûter individuel, moment calme et structuré avant une période de jeux à l'extérieur, plus ou moins longue en fonction de la saison et des conditions météorologiques.

L'après-midi - En primaire

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, la fin de journée est ponctuée, pour les enfants qui le souhaitent, par une séance de travaux dirigés au cours de laquelle les enfants font leur devoir sous la tutelle de deux accueillants et de deux enseignants.

7. Le coût

La commune d'Uccle prévoit différents forfaits adaptés aux différentes modalités d'accès aux services extrascolaires

• Durant l'année scolaire :

- **Forfait mensuel « midi » : 22.50 €** (lundi-mardi-jeudi-vendredi)
Si moins de 5 fréquentations par mois : forfait journalier de 5 €
- **Forfait mensuel « matin-soir et mercredi après-midi »** pour toute présence 1h00 avant et 1h00 après les cours : **12.50 €**
 - le matin : avant 8h15 en maternelle (soit 15' avant la classe)
 - le soir : après 15h40 en maternelle (soit 10' après la classe) y compris le mercredi.
 - Si moins de 5 fréquentations par mois : forfait journalier de 3 €.
 - Pour toute utilisation au-delà d'une heure avant ou après les cours, un supplément de **5 €/mois/enfant** sera appliqué.
- À partir du **3ème enfant** d'une même fratrie, y compris recomposée, fréquentant les écoles communales, une réduction de 50% sera appliquée pour le ou les enfants(s) les plus âgés).

- **Durant les vacances scolaires :**

Prises en charge organisées par la Commune d'Uccle sur le site de l'école communale du Val Fleuri (Congés d'Automne, d'Hiver, de Carnaval et de Printemps) : forfait de **30 €/semaine**.

8. Les activités

Jeux libres, activités dirigées, jeux intérieurs, jeux extérieurs, jeux de coopération, jeux d'opposition, jeux d'adresse, jeux calmes, jeux bruyants, jeux de société, jeux de stratégie, jeux symboliques, jeux d'équipes, jeux individuels, musique, chant, dessin, peinture, bricolage, cuisine, psychomotricité, sports divers, jardinage, lecture, bibliothèque, danse, grimage, ... Notre équipe a à cœur de proposer une gamme la plus large possible d'activités aux enfants, de créer de l'enthousiasme, de donner du plaisir ! Il va de soi que les enfants sont généralement libres de participer aux activités proposées ou de profiter de leur temps libre de manière plus autonome.

9. L'accueil

Notre équipe met tout en œuvre pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions qui soient. Un nombre adapté d'accueillants, des locaux propres, bien équipés, joliment décorés, un mot pour chacun, un geste tendre, un sourire... L'ambiance conviviale et humaine de notre école est reconnue par nombre d'acteurs de celle-ci !

Du point de vue matériel, chaque enfant dispose d'un porte-manteaux nominatif (casier, triple crochet et tablette) en maternelles et de casiers de rangement ainsi que de porte-manteaux en section primaire.

10. Le dialogue

Les accueillants extrascolaires ont parfaitement intégré le rôle essentiel qu'ils ont à jouer en matière de communication avec les enfants, les parents et les enseignants. Souvent aux premières loges en matière d'informations à communiquer, de différends à régler, de réponses à donner, d'apaisements à apporter, ..., ils sont à l'écoute des uns et des autres et servent de relais efficaces. Les accueillants ont un devoir de réserve ; ils ne prennent pas parti dans un quelconque différend entre adultes mais relaient les informations de ce type à la direction de l'école. Ils ont également le devoir de préserver la confidentialité de

certaines informations auxquelles ils ont accès : aspects médicaux, difficultés scolaires, séparations familiales, ...

Les aspects relatifs à l'Accueil Temps Libre font par ailleurs régulièrement l'objet de débats et réflexions à l'occasion des réunions de l'Association des Parents (auxquelles participent systématiquement des membres de notre équipe éducative). Dans cette volonté de dialogue (qui se tient dans les deux sens), les accueillants émettent le souhait que les parents les saluent en début de journée et/ou en fin de journée, viennent les trouver en cas de problème ou d'envie d'échanger à propos de leur enfant.

11. La sécurité

Notre équipe met tout en œuvre pour veiller au confort et à la sécurité des enfants qui nous sont confiés :

- Formations en secourisme ;
- Informations relatives à la santé (allergies, ...) ;
- Trousses de premiers soins à plusieurs endroits dans l'école ;
- Locaux différents selon les groupes d'âges ;
- Espaces de jeux extérieurs spécifiques à chaque groupe d'âge ;
- Participation aux exercices d'évacuation des bâtiments ;
- Système d'alerte-incendie ;
- GSM du service d'accueil extrascolaire ;
- Gilets de sécurité pour les excursions.

12. L'hygiène et la santé

L'accueil extrascolaire s'inscrit pleinement dans le projet global d'hygiène et de santé de l'école.

- Des toilettes sont accessibles à plusieurs endroits de l'école, en quantités suffisantes et adaptées aux différentes tranches d'âges. Les trois espaces concernés ont tous été rénovés en profondeur ces dernières années. Une attention toute particulière est accordée à la propreté de ces espaces par notre personnel de nettoyage.
- Le lavage des mains après un passage aux toilettes ou avant un repas est systématique.
- L'organisation des collations saines et zéro déchet est parfaitement connue des accueillants.

- En matière de boissons, tous nos élèves ne consomment que de l'eau en cours de journée (temps scolaire ET extrascolaire). Une gourde personnelle est vivement recommandée. Un robinet-fontaine est également installé dans la cour de récréation.
- Les plus jeunes enfants (accueil et 1^{re} maternelle) ont quotidiennement l'occasion de faire la sieste dans leur propre local de classe. Des lits adaptés, hygiéniques et nominatifs sont prévus par l'école. Une couverture, un coussin, un doudou, une « tutute » sont fournis par les parents.
- La sieste est organisée tous les jours, mercredis compris.

13. Les locaux

L'école communale du Centre est une petite école, de dimension familiale, où les enfants bénéficient de nombreux espaces d'accueil :

- 2 locaux spécifiques réservés à l'accueil extrascolaire :
 - 1 local en section maternelle
 - 1 local en section primaire
- Une grande salle de gymnastique
- Une salle de bibliothèque pour les maternelles
- Une grande cour de récréation (modules de jeux, cabanon à vélos, ludicabane renfermant des jeux, des livres, un grand espace « canapé » pour se détendre au calme, équipements sportifs, ...)
- Un jardin pédagogique, dans lequel sont, entre autres, aménagés un espace de pique-nique (6 grandes tables en bois), un espace « cabanes » et une grande pelouse équipée de bancs en bois.

Les nombreux espaces disponibles et leur aménagement réfléchi sont un atout considérable dans la bonne organisation des garderies scolaires et dans la possibilité de proposer aux enfants des activités diversifiées et de qualité.

14. Le matériel

Les services d'accueil extrascolaire disposent d'un matériel de qualité : matériel de bricolage, jeux individuels, collectifs, de coopération, symboliques, vélos, trottinettes, échasses, jeux géants, modules de jeux extérieurs, mobilier sportif extérieur (football, basketball, tennis de table), tracés au sol, ...

15. Les collaborations en interne

Des activités parascolaires sont organisées en interne et permettent aux enfants d'y participer durant le temps extrascolaire, ce qui –outre l'intérêt des activités proposées- a l'avantage de réduire le nombre d'enfants à charge des accueillants et de renforcer la qualité de l'encadrement.

Activités proposées sur le site de l'école du Centre :

- Académie d'Uccle : Musique et Arts parlés
- Ateliers d'activités artistiques, de danse, de théâtre, de mini-tennis, de jeux de stratégie, de psychomotricité, de judo,...
- Orchestre d'école
- Ateliers de tutorat et d'aide aux devoirs (en collaboration avec Schola-ULB et/ou le service ATL communal et/ou notre équipe de bénévoles).

16. Les vacances scolaires et les vacances d'été

Un accueil extrascolaire est organisé par la Commune d'Uccle, durant les vacances scolaires d'Automne, d'Hiver, de Détente et de Printemps sur le site de l'école communale du Val Fleuri.

L'accueil extrascolaire est également interrompu sur le site de l'école du Centre durant les vacances d'été mais ce sont les plaines de jeux communales et le parascolaire d'Uccle qui prennent le relais, offrant des solutions de prises en charge pour les parents et des activités diversifiées et de qualité pour les enfants.

17. Les activités à Uccle

Les parents peuvent trouver des informations sur toutes les activités extrascolaires qui se déroulent à Uccle pour les enfants entre 2,5 et 12 ans ainsi que d'autres informations utiles sur le blog de la Coordination ATL (www.aesuccle.blogspot.com), sur le site www.bruxellestempslibre.be et dans la brochure « Le P'tit Temps Libre » distribuée chaque année, gratuitement, dans l'ensemble des écoles réparties sur le territoire communal.

18. Le règlement d'ordre intérieur

Les quelques règles suivantes sont d'application dans le cadre des activités extrascolaires de l'école communale du Centre :

- Nos services sont exclusivement réservés aux enfants inscrits dans notre école.
- Le calme, le dialogue constructif et le respect prévalent dans tout rapport avec les accueillants.
- Les enfants sont systématiquement remis par leurs parents entre les mains d'un des accueillants présents.
- En fin de journée, au moment de la récupération de leur enfant, les parents se signalent et saluent au moins un des accueillants présents.
- Les horaires tels que décrits ci-dessus doivent être strictement respectés.
- Il n'est pas envisageable qu'au cours d'une même journée, un enfant quitte l'école, puis y revienne ultérieurement pour profiter du service d'accueil extrascolaire.
- Les chiens ne sont pas les bienvenus dans l'enceinte de l'école.
- Un message écrit à transmettre à un enseignant par l'intermédiaire d'un accueillant est toujours préférable à un message oral.
- Si, pour des raisons diverses, un enfant n'est pas repris en charge par ses propres parents, ceux-ci prévoient une autorisation de prise en charge par une tierce personne (à remettre ou à adresser à un accueillant, à une titulaire de classe ou au secrétariat).

